



vos étapes coup de cœur !

www.vosgesitinérances.com

ADHEREZ A

VOSGES ITINERANCES!

Vosges Itinérances pourquoi ?

Depuis sa création en 2002, Vosges Itinérances a réalisé la promotion des Vosges côté Ouest avec les dépliants d'appel, la carte, et le guide pratique. L'association a également assuré la promotion de ses adhérents en participant aux foires et salons et en distribuant leurs dépliants (Nancy, Metz, Dijon, Strasbourg seul ou en partenariat avec le CDT).

Enfin elle a conçu, édité et diffusé

- ♦ Le passeport touristique (45000 exemplaires X 2) sur 4 ans
- ♦ Le festival des itinérances (25000 exemplaires X 3) sur trois ans

Grâce à l'association, les adhérents ont appris à **travailler ensemble et à conduire ensemble** des actions qu'individuellement aucun n'aurait pu faire.

Vosges Itinérances représente aussi ses adhérents au sein du CDT et autres instances.

Enfin, Vosges Itinérances a su **mobiliser des fonds** du Conseil général des Vosges, de l'Etat et de l'Europe au service de la promotion et de l'ingénierie.

Le nouveau schéma directeur du tourisme des vosges, le CDT, les politiques des Pays et des collectivités font de Vosges Itinérances, sur le territoire du Pays de l'Ouest Vosgien et du Pays d'Epinal, **l'interlocuteur privilégié de tous les acteurs touristiques autour du concept « d'itinérances ».**

La création et la commercialisation de produits touristiques sont les axes de travail majeurs en 2007.

Bien entendu, l'association entreprend et peut entreprendre toutes autres actions aux services de ses adhérents. Chaque adhérent peut être porteur de projets avec le soutien de Vosges Itinérances.

Votre Adhésion c'est :

- ♦ Etre les **ambassadeurs des Vosges côté Ouest** (du « cœur des vosges au pays de Jeanne d'Arc »)
- ♦ Produire, innover, créer ensemble, en suivant **la stratégie décidée** par tous.
- ♦ Développer le **concept d'itinérances**
- ♦ Rechercher auprès des instances politiques et institutionnelles **les moyens nécessaires à nos actions**

Des acteurs au service du tourisme _____

voir au dos SVP

Les prestations

Pour prétendre aux prestations, il faut être adhérent.

Adhérer comment ?

L'Assemblée générale fixe Le montant des cotisations.

Pour 2007, le Conseil d'administration propose les modifications suivantes :

- ♦ **Le pays de l'Ouest vosgien**
 - Les Communautés de communes 100 €
 - Les communes 30 €
 - cotisation par convention pour les villes « pôles touristiques » 4000 ou 2000 €
(Vittel, Contrex, Mirecourt, Neufchâteau)
- ♦ **Le pays des vosges centrales :** s'acquitte des cotisations pour les communes, communautés de commune et les villes « pôles touristiques » par convention avec l'association 8000 €
- ♦ **Chambres consulaires** 100 €
- ♦ **Les associations, les prestataires touristiques...** (cotisation de base) 30 €
- ♦ **Pour les individus non-prestataires** de tourisme 15 €
(Ex un boulanger ou M Dupont)

Pour adhérer, retourner le bulletin ci-joint

Vous recevrez de toute manière une facture justificative

PRESTATIONS 2007	DESCRIPTIF	TARIF	CHOIX
Portage dépliants	2 passages chez chaque adhérent deux passages supplémentaires	Gratuit 15 €	
Festival des itinérances	En fonction de la charte, promotion de 10 événementiels par dépliants, flyers et médias	100 €	
Passeport touristique	Pas de nouvelle édition en 2007		
Site internet	Un lien avec votre site	gratuit	
Une page	Avec photos, texte, illustration sur votre site ou activité	75 €	
Un PDF	Votre dépliant en direct sur le site en format PDF	50 €	
Encart publicitaire	La promotion de votre site ou événement en page N°1 du site tarif à la semaine	Nous consulter	
Sac papier	Sac format 22/30, bio dégradable avec le logo Vosges Itinérances et l'adresse du site		
Par carton de 200	Le carton	60 €	
Par palette de 25 cartons	Le carton	44 €	
COTISATION 2007	Communauté de communes (Ouest vosgien)	100 €	
	Commune (ouest Vosgien)	30 €	
	Chambres consulaires	100 €	
	Prestataires touristiques	30 €	
	individus	15 €	
ASSEMBLEE	Dîner (par personne)	25 €	
		TOTAL	

Bulletin à retourner

- ♦ Par courrier avec le montant de votre chèque en calculant vos options
À Vosges itinérances 180 rue de Verdun 88800 Vittel
- ♦ Par fax et votre règlement interviendra après réception de la facture
(Dans tous les cas vous recevrez une facture)
N° Tel. Fax 03 29 08 69 55

ASSEMBLEE GENERALE

Mme M. _____ Structure : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Email : _____ Tél. _____ Fax. _____

Participera à l'AG

Ne participera pas à l'AG

Sera accompagné(e) par _____

Sera représenté(e) par _____

Donne pouvoir à _____

Le.....

à.....

Signature :

ADHESION

PRESTATIONS 2007	DESCRIPTIF	TARIF	CHOIX
Portage dépliants	2 passages chez chaque adhérent deux passages supplémentaires	<i>Gratuit</i> 15 €	
Festival des itinérances	En fonction de la charte, promotion de 10 événementiels par dépliants, flyers et médias	100 €	
Passeport touristique	Pas de nouvelle édition en 2007		
Site internet	Un lien avec votre site	<i>gratuit</i>	
Une page	Avec photos, texte, illustration sur votre site ou activité	75 €	
Un PDF	Votre dépliant en direct sur le site en format PDF	50 €	
Encart publicitaire	La promotion de votre site ou événement en page N°1 du site tarif à la semaine	<i>Nous consulter</i>	
Sac papier	Sac format 22/30, bio dégradable avec le logo Vosges Itinérances et l'adresse du site		
Par carton de 200	Le carton	60 €	
Par palette de 25 cartons	Le carton	44 €	
COTISATION 2007	Communauté de communes (<i>Ouest vosgien</i>)	100 €	
	Commune (<i>ouest Vosgien</i>)	30 €	
	Chambres consulaires	100 €	
	Prestataires touristiques	30 €	
	individus	15 €	
ASSEMBLEE	Dîner (par personne)	25 €	
		TOTAL	

Règlement par chèque joint
Règlement à la réception de la facture (30 j maxi)
Règlement à l'assemblée

(barrer la mention inutile)